

L'an deux mille vingt cinq, le 4 avril

Le Conseil Municipal de la commune de MILLANÇAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe AGULHON, Maire.

Date de la convocation : 31 mars 2025

Nombre de conseillers : en exercice : 12

Présents : 9

Votants : 9 + 3 pouvoirs

Présents :

Mesdames Annick CHARBONNIER, Linda CHARPENTIER VAUQUELIN,

Messieurs Philippe AGULHON, Pascal LIEUVE, Philippe JACQUET, Thierry PASCAULT, Erwan GRUX, Jean-François VOGEL, Philippe DAVID.

Excusée :

Philippe LOUIS-DREYFUS donne procuration à Pascal LIEUVE

Flore MOKHNACHI donne procuration à Erwan GRUX

Adeline CORRIGNAN donne procuration à Philippe JACQUET

Secrétaire de séance : Pascal LIEUVE

5 - Vote du budget primitif communal M57 - exercice 2025

Considérant l'envoi des documents budgétaires (vue d'ensemble CA 2024 et BP 2025 des 3 budgets) à tous les membres du conseil municipal lundi 24 mars 2025,

Vu l'avis de la commission des finances du 28 mars 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, d'approuver le budget primitif communal M57 pour l'exercice 2025, comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	800 000,00 €	800 000,00 €
Section d'investissement	635 000,00 €	635 000,00 €
TOTAL	1 435 000,00 €	1 435 000,00 €

Votants : 12 Pour : 9 + 3 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

Le Maire,
Philippe AGULHON



Le secrétaire de séance
Pascal LIEUVE

